



8 décembre 2016

ATE-infos n°9/2016

Pas de nouvelle route sans mesures d'accompagnement



Le 15 septembre dernier, l'ATE, les associations «RADAR», «Pour une mobilité Responsable» et des habitants du Grand Saconnex ont déposé un recours contre l'autorisation de construire de la route des Nations. Les recourants estiment qu'en l'état, le projet n'est pas conforme à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit et l'Ordonnance sur la protection de l'air.

La route des Nations serait un nouveau tracé reliant la sortie de l'autoroute au quartier des organisations internationales, en grande partie en tunnel. Le but, selon l'Etat, est avant tout de diminuer la circulation traversant la commune du Grand-Saconnex. Elle est destinée uniquement aux transports individuels motorisés et serait interdite aux piétons et cyclistes.

Construire une nouvelle route en milieu urbain doit répondre à des exigences pointues garantissant que la qualité de l'air, les normes de protection contre le bruit, la sécurité et le confort des riverains soient préservés. Or, nous considérons que ce n'est pas le cas de ce projet à ce stade. Toute nouvelle route générant du trafic supplémentaire, et donc des nuisances, doit être compensée en agissant dans tout le secteur concerné. L'étude d'impact environnemental de ce projet prévoit que le volume global de trafic ne doit pas augmenter. Pour garantir cela, elle mentionne des mesures d'accompagnement: tramway sur la route de Ferney, fermeture de rues de quartier au trafic de transit, mesures de ralentissement du trafic, etc.

N'oublie-t-on pas quelque chose?

Or, l'autorisation de construire concernée ne comprend pas ces mesures d'accompagnement. Celles-ci – et en premier lieu le tramway du Grand-Saconnex – devraient être réalisées après l'ouverture de la route. Sans garantie formelle de mesures d'accompagnement, les promesses que le trafic et les nuisances associées n'augmenteront pas pourraient bien rester sans lendemain. La route des Nations offre également un accès direct au centre-ville (via la place des Nations) et à la rive droite via le U-lacustre et le Pont du Mont-Blanc. La crainte des recourants est que, sans mesures d'accompagnement, l'augmentation du trafic motorisé soit importante dans le secteur.

Pour construire cette nouvelle route en respectant les engagements du projet et pour éviter de péjorer encore un peu plus une situation déjà catastrophique en matière de pollution de l'air et de bruit à Genève, il est impératif de modifier le projet en y incluant les mesures de compensation (le tramway en particulier) et en les mettant en œuvre simultanément.

(cet article est paru dans le Magazine ATE n°5/2016)

Votations 12 février 2017 - Non au Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération



Après la "Vache à lait" en 2016, nous voterons en 2017 sur le FORTA. Présenté comme une alternative raisonnable à l'initiative "Vache à lait", il n'en demeure pas moins que l'acceptation du FORTA reviendrait à donner d'avantage de moyens financiers à la route, au détriment de l'environnement et d'autres secteurs financés par la Confédération, comme les transports publics en région rurale (hors agglomérations), la formation, la recherche ou la coopération au développement. A l'heure où

le terrain disponible se fait rare, où les problèmes de pollution de l'air se font de plus en plus aigus, est-il pertinent de donner davantage de moyens à la route, bétonner un peu plus la Suisse et accroître le trafic routier?

Nous vous invitons à imprimer, signer et nous retourner avant le 19 décembre, la feuille de signature ci-jointe nous permettant d'exprimer notre position dans le matériel de vote et bénéficier d'emplacements d'affichage gratuits.

Vous pouvez participer à la campagne en distribuant des dépliants ou écrivant des courriers de lecteurs. Annoncez-vous dès aujourd'hui par email: info@ate-ge.ch et nous vous recontacterons dans les meilleurs délais. Un grand merci d'avance!

Offrez une adhésion gratuite à l'ATE



Le poids d'une association réside largement dans son nombre de membres! Pour que l'ATE puisse continuer son engagement reconnu pour une mobilité équilibrée, l'adhésion de nouveaux membres est capitale.

Vous connaissez certainement des gens adeptes du vélo, de la marche à pied et/ou des transports publics, sensibles à l'impact de la pollution de l'air ou du bruit sur la santé, et qui ne connaissent pas l'ATE (sont au TCS par exemple)! Nous manquons en effet de moyens de nous faire

connaître, le bouche-à-oreille est donc de première importance. Une association donne le pouvoir de faire entendre sa voix à chacun de ses membres, nous rejoindre est un premier pas vers une mobilité durable.

Offrez dès maintenant une adhésion gratuite à vos enfants adultes, des proches, des connaissances, des collègues. Elle est valable jusqu'à fin 2017. A cette date, la personne pourra choisir de rester membre et d'ici là, elle bénéficiera de tous les avantages des membres ATE: un magazine de qualité 5 fois par an, des assurances à des prix avantageux, des offres "Bonus", des rabais, des idées de loisirs,...

[Infos et inscription](#)

Merci pour votre soutien!

Pour l'ATE Genève:

Valérie de Roguin
Secrétaire générale
arcade: rue de Montbrillant 18
tél. 022 734 70 64 (mardi 9h-12h et jeudi 13h-16h)